



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 5711

Texte de la question

M Georges Hage demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, de bien vouloir lui communiquer, pour la dernière année connue, la répartition des collèges en fonction de leur taille, par tranche de cent élèves, en lui précisant cette répartition au niveau national et par académie.

Texte de la réponse

Reponse. - Le tableau ci-joint fait apparaître la répartition des collèges de l'enseignement public par tranche d'effectifs de cent élèves, au niveau national et par académie, lors de l'année scolaire 1987-1988. Voir tableau dans le JO no 07 (année 1989).

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5711

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3385